

■ **Moric SA**, à Sierre, exploitation, gestion et mise en valeur de la parcelle No 24, à Essampilles, sur la commune d'Icogne, société anonyme (FOSC no 245 du 17. 12. 1992, p. 5886). Modification des statuts: 4. 10. 2002, 4. 11. 2002. Nouveau but: exploitation, gestion et mise en valeur de la parcelle No 24 à Essampilles, sur Icogne, de même que les parcelles No 100 - 101 - 102 et 104 au même lieu. Elle peut s'intéresser à toutes opérations en relation directe ou indirecte avec son objet. Nouveau capital-actions: CHF 400'000.-- [précédemment: CHF 100'000.--], entièrement libéré. Actions: 400 actions au porteur de CHF 1'000.-- [précédemment: 100 actions au porteur de CHF 1'000.-- chacune]. Nouveaux faits qualifiés: reprise de biens : selon acte authentique du 04.10.2002, la société a acquis de l'hoirie de feu Simone Nanchen, de Rose Anne Marie Nanchen, de Anna Bagnoud-Nanchen et de Fernand Emile Nanchen les parcelles No 100, 101, 102 et 104 sur commune d'Icogne pour le prix total de CHF 1'650'000.--. Personne et signature radiée: Fiduciaire Henri Pouget, à Sierre, organe de révision. Inscription ou modification de personne: Société Fiduciaire Fidaval SA, à Sierre, organe de révision.

Journal no 1728 du 15.11.2002
(00738258 / CH-626.3.003.150-4)